

Procès-verbal du conseil municipal du 20/03/2026

Qui s'est ouvert à **09h00** à la salle de réunion de la piscine sous la présidence de Mme Patricia LOISEAU, doyenne d'âge.

Présents : Mmes CAZOTTES E, COURNUT M, LOISEAU P, MARTINEZ S, FABRE D, Mrs VAYSETTES J, ALIBERT JP, PAULHE J, VAYSSIERES C, PECHOABIERTO P, COUGOULE G,

A 09h00 ouverture de la séance par Mme LOISEAU Patricia, doyenne du conseil municipal et nommée présidente de la séance.

Les assesseurs :

Mme COURNUT M et MR VAYSETTES J sont nommés assesseurs.

Mr COUGOULE accepte d'être secrétaire de séance.

Secrétaire de séance : Mr COUGOULE G

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 06 mars 2026
- Élection du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Élection des Adjoints
- Indemnités de fonction
- Désignation des délégués dans les organismes extérieurs
- Désignation des membres des diverses commissions
- Délégations consenties par le conseil municipal au maire
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la réunion du 06 mars 2026 approuvé à la majorité

Election du Maire :

Madame la Présidente de séance demande s'il y a un ou une candidate pour le poste de Maire
Mr ALIBERT propose sa candidature pour le poste de Maire

Madame LOISEAU P demande aux conseillers de passer au vote, à bulletin secret.

Résultat du vote pour l'élection Mr ALIBERT JP :

POUR 11 / CONTRE 0 / BLANC OU NUL 0,

Mr ALIBERT JP est élu Maire à l'unanimité.

Mr ALIBERT prend alors la présidence de séance du conseil municipal.

Détermination du nombre d'adjoints :

Mr Le Maire propose le nombre de 3 adjoints, comme la précédente mandature.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Élection des adjoints :

Mr Le Maire, conformément au nouveau règlement, demande s'il y a des listes de candidates et candidats pour les postes d'adjoints.

Mme CAZOTTES propose une liste de 3 adjoints avec le respect de la parité conformément à la nouvelle réglementation :

- 1 – VAYSSETTES Joel
- 2 – CAZOTTES Emmanuelle
- 3 – COUGOULE Gilles

Mme CURNUT Marie propose une liste de 3 adjoints avec le respect de la parité conformément à la nouvelle réglementation :

- 1 – VAYSSETTES Joel
- 2 – CURNUT Marie
- 3 – COUGOULE Gilles

Monsieur Le Maire demande aux conseillers de passer au vote, à bulletin secret.

Résultat du vote pour l'élection des adjoints :

11 votants

La liste présentée par Madame CAZOTTES obtient 4 suffrages

La liste présentée par Madame CURNUT obtient 7 suffrages

**Mr VAYSSETTES Joel est élu 1^{er} Adjoint à la majorité,
Mme CURNUT Marie est élue 2^{ème} Adjointe à la majorité,
Mr COUGOULE Gilles est élu 3^{ème} Adjoint à la majorité.**

Mr Le Maire lit la charte de l' élu local.

Indemnités de fonction :

Mr Le Maire informe les élus que suite conformément à la loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut local :

Les indemnités maximales du Maire sont les suivantes pour les communes de moins de 500 habitants, Taux de 28,1 % de l'indice 1027 soit 1155,06 euros brut par mois.

Les indemnités maximales des adjoints sont les suivantes pour les communes de moins de 500 habitants, Taux est de 10,89% de l'indice 1027 soit 447,84 euros brut par mois.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Désignations des délégués dans les organismes extérieurs :

Nominations des élus à la communauté de commune.

Mr Le Maire informe le conseil que nous avons 2 sièges à la Communauté de Communes, pris dans l'ordre du tableau municipal.

Mr Le Maire informe le conseil qu'il ne peut pas siéger à la Communauté de commune comme il en est salarié.

Donc, dans l'ordre du tableau, Mr VAYSSETTES J et Mme CURNUT M, siégeront comme élus à la communauté de commune.

Les deux élus pour la communauté de communes sont :

Mr VAYSSETTES 1er Adjoint,
Mme CURNUT M 2^{ème} Ajointe

Nominations des élus pour le SIVOM.

Mr Le Maire informe le conseil qu'il faut deux titulaires et deux suppléants.

Mr Le Maire souhaite siéger avec Mr COUGOULE 3^{ème} Adjoint comme titulaire.

Mr COUGOULE G accepte.

Le conseil est d'accord

Les élus délégués pour le SIVOM sont : TITULAIRES : Mrs ALIBERT et Mr COUGOULE

Mr Le Maire propose des suppléants : Mmes CAZOTTES E et CURNUT M

SUPPLEANTS : Mme CURNUT M et Mme CAZOTTES E

Nominations du Délégué au SIEDA

Représentant : TITULAIRE Mr COUGOULE

Nomination des Délégués au Syndicat Mixte des Eaux du Lévezou Ségala (SMELS)

Représentant : TITULAIRE Mr VAYSSETTE J

SUPPLEANT Mme LOISEAU P

Nomination des Délégués au SMICA.

Représentant : Mr COUGOULE G

Nomination des Délégués à AVEYRON INGENIERIE.

Représentant : Mr VAYSSETTES J

Nomination des Délégués au CNAS.

Représentant : Mme LOISEAU P.

Nomination des Délégués au Parc Naturel Régional des Grands Causses.

Représentant : TITULAIRE Mr VAYSSETTE J

SUPPLEANT LOISEAU P

Désignations des membres des diverses commissions :

Mr le Maire énumère la liste des commissions.

Commission Travaux et Appel d'Offres :

Membres : Mrs ALIBERT JP, VAYSSETTES J, PAULHE J, PECHOABIERTO P, VAYSSIERE C, Mme MARTINEZ S

Commission d'embauche :

Membres : Mrs ALIBERT JP, VAYSSETTES J, PAULHE J, Mmes CAZOTTES E, COURNUT M, FABRE D

Commission d'attribution des logements et des lots au lotissement :

Membres : Mr ALIBERT, Mr VAYSSETTES, Mr COUGOULE, Mmes LOISEAU P, COURNUT M, FABRE D,

Délégués au RPI (école).

Membres : Mr COUGOULE, Mmes BOHN, LOISEAU P

Comité Consultatif d'Actions Sociales :

M. le Maire propose de reconduire le Comité Consultatif d'Actions Sociales pour la mandature.

Le conseil propose de rajouter un membre dans la commission côté Conseil ainsi que côté membres de la commune, soit 14 membres au total.

M. le Maire propose un budget annuel alloué de 4 500€, à inscrire au budget de la commune.

Les membres désignés sont : Mmes et Mrs Arthur BELET ; François GIRONA ; Sylvie GAUBERT ; Solange REYNES ; Marie-Thérèse GINESTE ; Nadège MAUGEAIS ; Marie-Line CHAMAYOU ; Patricia LOISEAU ; Jérémy PAULHE ; Marie COURNUT ; Pascal PECHOABIERTO ; Dominique FABRE ; Sandra MARTINEZ ; Jean-Pierre ALIBERT.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Correspondant pour la défense : Mr ALIBERT JP.

Conseillers en charge de la location des salles des fêtes

Salle des fêtes du Truel : Mr PECHOABIERTO P

Salle des fêtes de La Romiguière : Mr VAYSSIERE C

Salle des fêtes de Costecalde : Mme LOISEAU P

Délégations consenties par le conseil municipal au Maire :

Mr le maire informe le conseil des délégations consenties au Maire lors de la dernière mandature. Il propose le renouvellement de cette délégation à l'identique. Certains ajustements pourront se faire sur délibération en cours de mandat si c'est nécessaire.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Questions diverses :

Ecole du TRUEL rénovations des locaux

Mr VAYSETTES informe le conseil que le diagnostic énergétique sera réalisé courant du mois d'avril.

Mme LOISEAU informe le conseil qu'à la suite des intempéries de début 2026, il y a des nids de poule qui se sont formés sur les routes, notamment sur le secteur de Costecalde et qu'il faudra faire des réparations.

Mr Le Maire est informé que le panneau à la croix du COUTAL est tombé et qu'il faudra le remettre en place.

Mme COURNUT propose aux membres du Comité Consultatif d'Actions Sociales de se revoir plus régulièrement pour préparer les activités et définir les actions.

Mr Le Maire informe le conseil qu'une réunion de la commission d'embauche aura lieu prochainement par rapport aux candidatures sur les postes saisonniers proposés.

Concernant la gérance du camping, cette année il ne sera pas proposé d'embauche avant le début de la saison.

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée par M. LE MAIRE à 10h40.

**ALIBERT Jean-Pierre,
Le Maire**



**COUGOULE Gilles,
secrétaire de séance**

